

# LIBERTY ORIGINAL 55 / 70

## LIBERTY ORIGINAL 55 ACOUSTIC

### Guide de Pose et d'Entretien

## I. POSE

### A. Utilisation

Revêtement de sol en PVC « LIBERTY ORIGINAL » destiné à la pose plombante amovible (DPA) dans les locaux intérieurs neufs ou anciens.

Sous réserve du respect des conditions de mise en œuvre précisées ci-après, le revêtement LIBERTY ORIGINAL a été conçu pour être mis en œuvre dans les locaux intérieurs ci-dessous :

<u>BÂTIMENTS D'HABITATIONS</u>	55	70	<u>LOCAUX D'ACTIVITES</u>	55	70
Entrée sans accès direct sur l'extérieur	✓	✓	Bureau paysager non cloisonné, bureau collectif après cloisonnement	✓	✓
Entrée avec accès direct sur l'extérieur	✓	✓	Bureau individuel	✓	✓
Toute pièce avec accès direct sur l'extérieur	✓	✓	Salle de conférence, salle de réunion	✓	✓
Séjour, pièce ouvrant sur séjour par une baie vitrée	✓	✓	Médiathèque, bibliothèque (salle de lecture)	✓	✓
Chambre sans accès sur extérieur	✓	✓	Salle publique de réunion (sans accès direct sur l'extérieur)	✓	✓
Chambre avec accès sur extérieur	✓	✓	Musée, salle d'exposition		✓
Cuisine, buanderie, coin cuisine attenant à un séjour	✓	✓	Lieu de culte (hors zone d'accès et allée principale)	✓	✓
Dégagement, circulation intérieure au logement	✓	✓	Locaux d'informatique	✓	✓
Escalier	✓	✓	Archives, locaux de classement (sans trafic d'engins lourds tels que transpalettes)	✓	✓
Salle d'eau ou de bain (sans siphon)	✓	✓	Sanitaire (sans siphons ou évacuations)	✓	✓
Hall d'entrée, zone d'entrée, coursive fermée avec ou sans accès sur extérieur		✓			
Couloirs, escaliers et paliers d'étages (ou ascenseur) de moins de 25 logements	✓	✓			
Couloirs, escaliers et paliers d'étages (ou ascenseur) d'au moins 25 logements		✓			
<u>BÂTIMENTS COMMERCIAUX</u>	55	70	<u>GARES, AEROPORTS</u>	55	70
Petit commerce en rez-de-chaussée avec ou sans accès direct depuis l'extérieur		✓	Salle d'attente : zone d'assise et de détente	✓	✓
Petit commerce - Boutiques à l'étage ou avec accès par une galerie marchande (sauf alimentation)	✓	✓	Salon de type "lounge" sans accès sur l'extérieur	✓	✓
Café, Bar-tabac, Journaux		✓	Salle d'embarquement (hors circulation)		✓
Salon de coiffure		✓	Guichet sur plancher surélevé (zone réservée aux agents)	✓	✓
Commerces d'alimentation spécialisés		✓	Agence commerciale (vente de billet)	✓	✓
Grand magasin- Rayons à l'étage ou avec accès par une galerie marchande (sauf circulation et approvisionnement)	✓	✓	Local technique avec plancher surélevé (local système)	✓	✓
Grand surfaces spécialisés (sauf circulation et approvisionnement)		✓			

HÔTELS 55 70

Hall de réception du public		✓
Chambres, suites	✓	✓
Sanitaires des chambres, salles de bains (sans siphons)	✓	✓
Salle de réunion, de réception, de conférence, de séminaires	✓	✓
Bar et salle de restaurant	✓	✓
Zone de distribution libre-service de la salle de restaurant		✓
Sanitaires accessibles au public (sans siphon)	✓	✓

BÂTIMENTS HOSPITALIERS 55 70

Hall d'accueil et circulations (hors urgences)		✓
Chambre des malades	✓	✓
Salle de séjour des malades, Nursery	✓	✓
Salle de détente du personnel	✓	✓
Bureaux du personnel soignant	✓	✓
Poste de soins dédié au personnel soignant		✓
Salle de kinésithérapie	✓	✓
Salle d'examen et de consultation	✓	✓
Dentiste		✓
Secrétariat médical	✓	✓

ENSEIGNEMENT 55 70

Hall d'entrée, aire d'accueil et de détente		✓
Circulations à rez-de-chaussée et en étage		✓
Salle des professeurs, salle de réunion	✓	✓
Salle de classe ou d'enseignement ouvrant sur l'extérieur		✓
Salle de classe ou d'enseignement n'ouvrant pas sur l'extérieur	✓	✓
Salle de documentation, salle de musique, salle d'informatique		✓
Salle de travaux pratique (sauf chimie et biologie)		✓
Amphithéâtre		✓
Salle de repos, d'évolution et dortoir	✓	✓
Infirmierie	✓	✓
Salle commune polyvalente, salle de jeux n'ouvrant pas sur l'extérieur	✓	✓
Sanitaires collectifs (sans siphon)	✓	✓
Vestiaires, ateliers	✓	✓
Chambres d'internat, chambres d'étudiant	✓	✓

LOISIRS, SPECTACLES 55 70

Guichet, hall (théâtre, cinéma)		✓
Accès aux salles, salles	✓	✓
Grande salle de spectacle, foyer		✓
Loges	✓	✓
Sanitaires accessibles au public (sans siphon)	✓	✓
Vestiaires dans les gymnases (sans siphon)	✓	✓
Loges fermées dans les stades	✓	✓

MAISON D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGEES et EHPAD 55 70

Hall d'accueil et circulations		✓
Chambres des résidents	✓	✓
Salle à manger des résidents, salle d'animation		✓
Salle à manger visiteurs	✓	✓
Salle à manger et de repos du personnel	✓	✓
Salle de consultation	✓	✓
Salle de kinésithérapie		✓
Locaux de service dits "secs" (réserve de linge et de matériel médical propres)	✓	✓
Local de ménage (sans siphon)	✓	✓

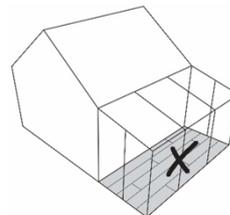
RESTAURATION 55 70

Salle de restauration collective, restaurant satellite, cantine, restaurant universitaire ou d'entreprise		✓
Cafeteria et self-service		✓
Salle de restauration traditionnelle ou collective avec trafic important		✓
Salle de restauration traditionnelle ou collective avec trafic modéré, salon de réception		✓
Comptoir de distribution		✓
Salle de restauration rapide		✓

Référence au e-cahier du CSTB n°3782 : Notice sur le classement UPEC et classement UPEC des locaux

Liste non exhaustive, consultez votre revendeur si votre utilisation ne figure pas dans le tableau

Le revêtement LIBERTY ORIGINAL n'est pas compatible avec une pose dans un mobil home, jardins d'hiver, véranda ou un habitat de loisir léger (variations de température trop extrêmes).



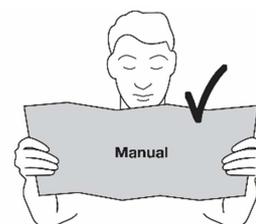
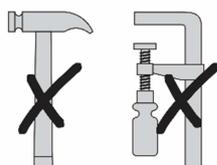
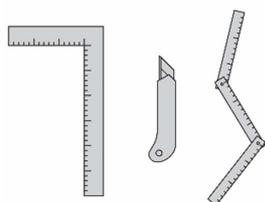
En cas d'exposition à l'ensoleillement (présence de baie vitrée, de fenêtre de toit ou de puits de lumière), prévoir une protection par occultation (rideaux, voile, volet, ...) et/ou une régulation de la température du local (climatiseur, ...) pour éviter une décoloration et une dilatation importante du produit.

Dans ce cas, le revêtement LIBERTY ORIGINAL devra être collé impérativement avec une colle PU bi-composants. L'application sera réalisée par simple encollage. La spatule, le grammage et le temps de gommage sont ceux définis par le fabricant de la colle.

## B. Matériel nécessaire

Pour effectuer une mise en œuvre dans les meilleures conditions, nous préconisons l'outillage suivant :

- |                               |                         |
|-------------------------------|-------------------------|
| • Cutter avec lame trapèze    | • Gants anti-coupeure   |
| • Mètre ruban                 | • Maroufleur à main     |
| • Règle et Équerre métallique | • Maroufleur à rouleaux |



## C. Reconnaissance des supports

La reconnaissance des supports réalisée contradictoirement (voir formulaire en annexe 1) a pour objet de vérifier avant le début des travaux que les supports et les ouvrages annexes sont conformes aux règles de l'art et de définir les solutions constructives notamment en rénovation. Elle est réalisée conformément au NF DTU 53.2 §6.1.4.

Il appartient au concepteur de l'ouvrage de prendre en compte les délais de séchage des différentes natures de support, en prenant si besoin toutes les dispositions telles que le chauffage et la ventilation des locaux.

### 1. Liste des supports admis en neuf

Les supports admis sont ceux décrits dans la norme NF DTU 53.2 §5 « Revêtements de sol PVC collés » soit :

- les supports à base de liants hydrauliques ;
- les chapes fluides à base de ciment, faisant l'objet d'un Avis Technique ou DTA favorable en cours de validité pour le domaine d'emploi visé ;
- les planchers en bois ventilés sur lambourdes (espacée de 0,30 m) ou de doublage (19 mm) cloués ou vissés ;
- les planchers chauffants.

La pose sur plancher rayonnant électrique (PRE) est exclue.

## 2. Liste des supports admis en rénovation

Les supports admis sont les suivants :

	Pose directe possible, si	Sinon réparation localisée :
Plancher technique ou surélevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>la planéité <math>\leq 5</math> mm sous la règle de 2 m et <math>\leq 1</math> mm sous le réglelet de 20 cm</li> <li>les désaffleurements <math>\leq 0,5</math> mm</li> <li>les ouvertures de joints <math>\leq 1</math> mm</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>ponçage léger et dépoussiérage par aspiration</li> <li>application sur la partie concernée d'un enduit de nivellement adapté (et son primaire associé) + ponçage de l'enduit et dépoussiérage par aspiration</li> </ul>
Ancien revêtement de sol résilient : <ul style="list-style-type: none"> <li>vinyles compacts (homogènes EN ISO 10581 et hétérogènes EN ISO 10582)</li> <li>carreaux semi-flexibles à base de PVC (EN ISO 10595)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>revêtement adhérent, non manquant et non abîmé</li> <li>les désaffleurements sont <math>\leq 1</math> mm</li> <li>les ouvertures de joints sont <math>\leq 2</math> mm</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>collage des dalles non abîmées</li> <li>rebouchage de la partie déposée et/ou des dalles manquantes avec un enduit de sol adapté (et son primaire associé) + ponçage et dépoussiérage par aspiration mécanique</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>lessivage et rinçage de l'ensemble de la surface à réhabiliter</li> </ul>		
Ancien carrelage et pierre naturelle :	<ul style="list-style-type: none"> <li>revêtement adhérent, non manquant et non abîmé</li> <li>les désaffleurements sont <math>\leq 0,5</math> mm</li> <li>la profondeur des joints est <math>\leq 0</math> mm</li> <li>les ouvertures de joint sont <math>\leq 4</math> mm</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>application sur la partie concernée d'un enduit de nivellement adapté (et son primaire associé) + ponçage de l'enduit et dépoussiérage par aspiration</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>brossage, décapage et rinçage de l'ensemble de la surface à réhabiliter</li> </ul>		
Sols en résine coulé :	<ul style="list-style-type: none"> <li>revêtement adhérent, non manquant et non abîmé</li> <li>l'épaisseur du revêtement <math>&gt; 2</math> mm</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>application sur la partie concernée d'un enduit de sol à base de résine époxydique bi-composant adapté (et son primaire associé).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>dépoussiérage par aspiration sur l'ensemble de la surface à réhabiliter.</li> </ul>		
Peintures de sol	<ul style="list-style-type: none"> <li>peinture adhérente, non manquante, non écaillée et non cloquée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>application sur la partie concernée d'un primaire adapté.</li> </ul>
Ancien support à base de liant hydraulique	Après dépose du revêtement existant : <ul style="list-style-type: none"> <li>l'élimination des résidus, des sillons de colle et de l'ancien enduit de sol non adhérent</li> <li>la remise en conformité de la planéité du support</li> <li>la présence de fissures <math>\leq 1</math> mm</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>rebouchage de l'enduit de sol abîmé ou mal adhérent avec un enduit de sol adapté (et son primaire associé) + ponçage et dépoussiérage par aspiration mécanique</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>dépoussiérage par aspiration sur l'ensemble de la surface à réhabiliter et si nécessaire application d'un primaire d'accrochage pour rendre le support hors poussière.</li> </ul>		
Ancien support à base de bois : <ul style="list-style-type: none"> <li>planchers en bois ou panneaux à base de bois (selon DTU 51.3)</li> <li>anciens parquets collés (selon NF DTU 51.2)</li> <li>anciens parquets à lames clouées (selon NF DTU 51.1) après mise en œuvre d'un enduit de sol bénéficiant d'un certificat CERTIFIE CSTB CERTIFIED valide</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>les désaffleurements sont <math>\leq 1</math> mm</li> <li>les ouvertures entre lames sont <math>\leq 3</math> mm.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>ponçage léger et dépoussiérage par aspiration</li> <li>application sur la partie concernée d'un enduit de nivellement adapté (et son primaire associé) + ponçage de l'enduit et dépoussiérage par aspiration</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>dépoussiérage par aspiration sur l'ensemble de la surface à réhabiliter.</li> </ul>		
Le ponçage des traitements de surface (vernis, cires) n'est pas nécessaire.		
L'étude de l'état du support indiquera en particulier les dispositions à prendre pour maintenir l'aération de la sous face du plancher en procédant, le cas échéant, à des aménagements conformément au e-cahier du CSTB n°3635_V2 « CPT Exécution des enduits de sol intérieurs pour la pose de revêtement de sol – Rénovation » en vigueur.		

Les anciens revêtements de sol ci-contre sont exclus et devront être préalablement déposés : revêtements de sol textiles, vinyles ayant une couche acoustique, vinyles expansés à relief, linoléum, caoutchouc avec ou sans mousse ou avec sous-couche associée, parquet collé sur terre-plein, panneaux de particules flottants, planchers sur solivage, parquets flottants, panneaux OSB et planchers stratifiés.

### 3. Exigences relatives au support

Les exigences relatives aux supports sont celles décrites dans la norme NF DTU 53.2 §6.1 « Revêtements de sol PVC collés » précisés comme suit.

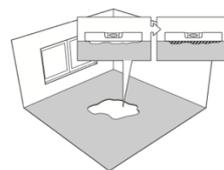
Le revêtement LIBERTY ORIGINAL ne doit pas être associé avec une sous-couche acoustique désolidarisée sur le support.

#### a) Supports neufs en maçonnerie

Le support devra être propre, sec et plan, solide, à niveau, sans crevasses, sans contamination (de graisse, d'huile, de produit chimique, résidus de colle, trace de peinture ...), laitance de ciment et soigneusement dépoussiéré (par aspiration).

La reconnaissance des supports sera réalisée conformément à la norme NF DTU 53.2 §6.1.4 afin de contrôler :

- le taux d'humidité (test de la bombe à carbure) ;
- la présence de microfissures et fissures ;
- la cohésion de surface (test de la rayure) ;
- la porosité (test de la goutte d'eau) ;
- la planéité (à la règle de 2 m et au réglet de 0,20 m) ;
- la cure.



Tous ces points devront être conformes à la norme NF DTU 53.2 et au e-cahier du CSTB n°3634\_V2 « Exécution des enduits de préparation de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol - Travaux neufs » ou à un Avis Technique selon le cas.

#### b) Supports neufs à base de bois

Le support devra être propre, sec et plan, solide, à niveau, sans désaffleurer, sans ouverture de joints, sans contamination (de graisse, d'huile, de produit chimique, résidus de colle, trace de peinture ...) et soigneusement dépoussiéré (par aspiration).

La reconnaissance des supports sera réalisée conformément à la norme NF DTU 53.2 §6.1.4 afin de contrôler :

- la planéité ;
- les joints entre éléments ;
- l'arase.

Tous ces points devront être conformes à la norme NF P 63-203-1 (DTU 51.3) et au e-cahier du CSTB n°3634\_V2 « Exécution des enduits de préparation de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol - Travaux neufs ».

#### c) Supports en rénovation

Les travaux de réhabilitation sur support revêtu se feront après une étude préalable de la reconnaissance des supports conformément au e-cahier du CSTB n°3635\_V2 « CPT Exécution des enduits de sol intérieurs pour la pose de revêtement de sol - Rénovation » en vigueur.

Tous les supports à réhabiliter devront être convenablement préparés afin de garantir des conditions de pose optimales du revêtement de sol. En particulier, le support devra être propre, sec et plan, solide, à niveau, sans crevasses, sans contamination de graisse, d'huile ou de produit chimique et soigneusement dépoussiéré (par aspiration).

La pose directe sera alors possible sans traitement des joints et des désaffleurements de l'ancien revêtement conservé, dans les limites indiquées au §5.

Lorsque l'étude de l'état du support préconisera l'utilisation d'enduits de sol intérieurs (avec son primaire associé), celui-ci devra bénéficier d'un certificat « Certifié CSTB Certified » visant l'application sur le support prévu.

L'installation sur plusieurs revêtements de sol collés par superposition est exclue. L'ensemble des revêtements sera déposé.

## 4. Préparation du support neuf

Les travaux préparatoires sont ceux décrits dans la norme NF DTU 53.2 §6.2 « Revêtements de sol PVC collés » ou à un Avis Technique (pour une chape fluide), complétés, modifiés ou précisés comme suit.

### a) Supports neufs en maçonnerie

La pose directe sur le support est possible si les exigences relatives au support du §3.a sont respectées.

Dans le cas contraire, un enduit de sol (classé P3) et son primaire associé sera appliqué conformément au e-cahier du CSTB n°3634\_V2 « CPT Exécution des enduits de sol intérieurs pour la pose de revêtement de sol - Travaux neufs ».

Les dispositions ci-dessous permettront d'assurer un bon comportement du support :

#### Préparation mécanique

Le support devra être débarrassé de tous dépôts, déchets, traces de peinture, pellicules et parfaitement dépoussiéré.

Procéder à un ponçage ou grenailage en fonction de l'état du support.

#### Traitement des fissures :

Les fissures devront être traitées préalablement à la mise en œuvre :

- microfissures et fissures de largeur inférieure à 0,3 mm : un enduit de sol avec son primaire associé sera appliqué.
- fissures de largeur comprise entre 0,3 et 1 mm feront l'objet d'un repiquage conformément à la norme NF DTU 53.2 §6.2.1.3.
- fissures d'ouvertures > 1 mm et/ou avec désaffleurer devra faire l'objet d'une étude pour vérifier la stabilité du support. Cette étude ne relève pas de la compétence de la Société UDIREV.

#### Traitement des joints de retrait et de construction :

Les joints de retrait et de construction seront traités conformément à la norme NF DTU 53.2 §6.2.1.5 lorsque ceux-ci ont une ouverture > 4 mm.

#### Traitement des joints de dilatation :

Les joints de dilatation seront traités par un couvre joint de dilatation.

### b) Supports neufs à base de bois

La pose directe sur le support est possible si les exigences relatives au support du §3.b sont respectées.

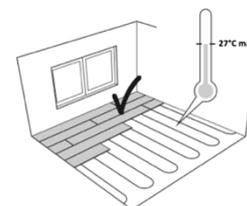
Dans le cas contraire, un enduit de sol et son primaire associé sera appliqué conformément au e-cahier du CSTB n°3634\_V2 « CPT Exécution des enduits de sol intérieurs pour la pose de revêtement de sol - Travaux neufs ».

### c) Plancher chauffant

Le revêtement peut être posé sur des planchers chauffants (conformément à la norme NF DTU 53.2 P1-1 §6.1.3.2 et §6.2.4) et sur plancher réversible à eau basse température si la température du sol ne dépasse pas 27°C.

La pose sur plancher rayonnant électrique (PRE) est exclue.

Le chauffage par le sol devra être éteint 48h avant l'installation du revêtement.



## 5. Préparation du support en rénovation

Les travaux de réhabilitation des supports revêtu se feront conformément au e-cahier du CSTB n°3635\_V2 « CPT Exécution des enduits de sol intérieurs pour la pose de revêtement de sol - Rénovation » en vigueur.

L'étude de l'état du support indiquera s'il faut conserver le sol existant avec des réparations localisées. Se référer au § 2 pour les supports admis.

Si l'étude montre que plus de 10% de la surface à recouvrir présente des défauts (revêtement manquant, non adhérent ou abîmé) dans un même local ; alors l'ensemble du revêtement sera déposé et le sol préparé conformément §4.

## 6. Dispositions relatives aux risques de remontée d'humidité

Si le revêtement de sol PVC est susceptible d'être exposé à des remontées d'humidité (cas d'un dallage sur terre-plein, ...), une des solutions ci-dessous est à prévoir en accord avec les Documents Particuliers du Marché (DPM) pour assurer la protection de l'ouvrage conformément à la norme NF DTU53.2 §6.1.3.1 :

- une chape désolidarisée (chape rapportée) assurant la fonction d'une barrière anticapillaire en dessous et en périphérie avec une finition de surface lisse, fine et régulière (conformément à la norme NF DTU 26.2) ;
- la pose du revêtement sur une barrière adhérente pour sol sur support humide ou exposé à des reprises d'humidité (bénéficiant d'un Avis Technique favorable). Cette solution n'est envisageable que sur un dallage armé conforme à la norme NF P 11- 213 (DTU 13.3).

## 7. Produits associés

Les principaux produits associés donnés ci-dessous devront être utilisés conformément à leur étiquetage et la réglementation en vigueur. Les fiches techniques complètes sont disponibles à la demande.

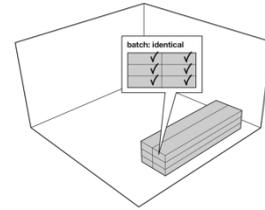
L'utilisation d'autres produits associés reste possible après validation par le service technique de la société UDIREV.

	Désignation commerciale	Fabricant
Primaire	Enduitprène Noflam	BOSTIK
	Primaprène	MANG (BOSTIK)
	Unidur N	ROXOL (BOSTIK)
	Cégéprim RN	CEGECOL
Enduit de sol	Miplasol Trafic 3	BOSTIK
	Roxol Trafic 3	ROXOL (BOSTIK)
	Unimang 3	MANG (BOSTIK)
	Superplan RN	CEGECOL
Produit de maintien	Dalfix	MANG (BOSTIK)
	Adhesitech	BOSTIK
	Sader Adhesif	SADER (BOSTIK)
	Nogliss	MIPLACOL (BOSTIK)
	U2100	UZIN
	Ultrabond Ecofix	MAPEI
	Cege 100 DPA	CEGECOL
Colle PU bi-composants	PU 456	SADER (BOSTIK)
	Sol UR	CEGECOL
Mastic de calfatage	Ottoseal S51	OTTOCHEMIE

## D. Préalablement à la pose

### 1. Réception du revêtement

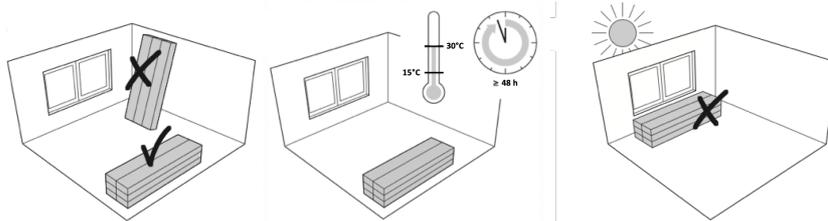
Lors de la réception du revêtement, une vérification des références et numéros de lot sur l'emballage sera nécessaire pour s'assurer que le produit correspond au même lot.



### 2. Stockage du revêtement

Les boîtes seront entreposées horizontalement et fermées durant les 48 heures précédant la pose :

- dans un local clos, aéré et sécurisé,
- à une température ambiante comprise entre 15 et 30°C,
- à l'abri de l'humidité,
- sur une surface plane et propre.

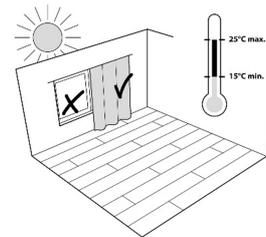


Le revêtement sera sorti de son emballage 24 heures avant la pose.

### 3. Condition de pose

Durant la mise en œuvre du revêtement, la température sera comprise :

- entre +10°C et +25°C pour le support
- entre +15°C et +25°C pour les conditions atmosphériques.



### 4. Disposition des dalles / lames

Il convient d'examiner la qualité du revêtement avant sa mise en œuvre afin d'exclure les dalles / lames présentant éventuellement un défaut d'ordre visuel. En cas de défauts, prévenir votre revendeur et ne pas commencer la mise en œuvre sans son accord.

La pose se fera en mélangeant plusieurs boîtes d'un même lot pour éviter des écarts de coloris et les répétitions de décors.

Sauf prescriptions particulières prévues dans les DPM (documents particuliers du marché), l'étude d'implantation des dalles/lames se fera de la façon suivante :

#### a) Calepinage

L'axe de démarrage se fera en traçant au sol un premier axe perpendiculaire à la porte principale et un deuxième axe en divisant la longueur de la pièce en deux parties égales (cf. figure 1 pour les dalles et figure 2 pour les lames).

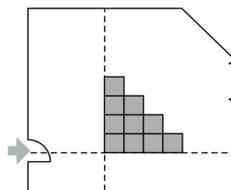


Fig. 1

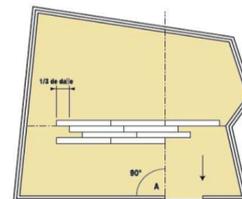


Fig. 2

### b) *Format en Dalle*

La longueur minimale d'une dalle ne peut être inférieure à 15 cm. Dans le cas contraire, il conviendra de décaler l'axe de démarrage.

Les dalles possèdent un repère sur l'envers permettant de connaître le sens. Elles seront posées en damier (voir fig. 3). Elles peuvent être également disposées selon les figures 4 et 5 (ce type de pose élimine les effets d'aspect (mat/brillant) mais accentue les effets de visibilité des joints).

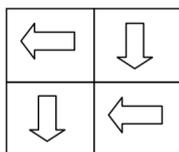


Fig. 3

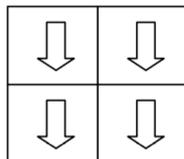


Fig. 4

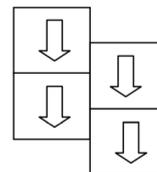


Fig. 5

### c) *Format en Lame*

Les lames seront disposées perpendiculairement au mur de la fenêtre principale (en priorité) ou parallèlement à la longueur du local à revêtir.

La largeur de la 1<sup>ère</sup> et dernière rangée devra être supérieure à 5 cm. Dans le cas contraire, il conviendra de décaler l'axe de démarrage.

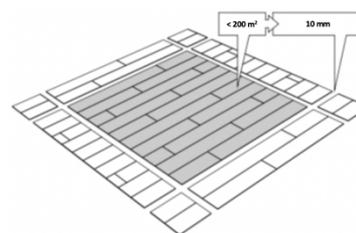
L'alignement des joints se fera à joints décalés à répétition toutes les 2 ou 3 rangées en décalant la rangée suivante de 35 cm (correspondant à 2 largeurs de lame) ;

Dans tous les cas, la longueur minimale d'une lame ne pourra être inférieure à 30 cm.

### d) *Espace périphérique*

Le revêtement de sol devra être installé avec un jeu périphérique de 5 mm entre le bord du revêtement et le mur et autour des éléments fixes dans la pièce.

Pour les surfaces de taille supérieure à 200 m<sup>2</sup> et ayant une dimension supérieure à 20 ml, un joint de fractionnement de 10 mm devra être créé au milieu de la pièce. L'espace sera recouvert par un profilé adapté permettant la dilatation du revêtement.



## 5. *Produit de maintien*

Le produit de maintien sera appliqué sur le support en simple application de la façon suivante :

- avec une spatule dentée fine (type A4).
- ou avec un rouleau laine poils demi-longs

Le grammage et le temps de gommage sont ceux définis par le fabricant de la colle.

Appliquer par surface d'2 m<sup>2</sup> maximum afin de ne pas dépasser le temps de travail du produit de maintien.

### **IMPORTANT :**

Il est important de :

- surveiller l'usure de la spatule pour que la quantité déposée soit toujours respectée et la changer si nécessaire.
- suivre attentivement les instructions du fournisseur et bien respecter le temps de gommage préconisé (qui devra être adapté en fonction de la température et de la porosité du support, de l'hygrométrie du local et de la consommation).
- supprimer les taches de produit frais n'ayant pas été recouvertes par le revêtement au fur et à mesure de l'avancement.

## E. Pose du revêtement

### 1. Principe de pose

La mise en place des dalles/lames se fait de la façon suivante :

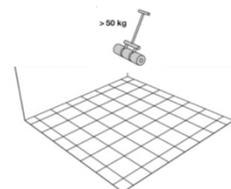
- Surface < 30 m<sup>2</sup> : pose libre
- Surface > 30 m<sup>2</sup> : pose avec produit de maintien (type DALFIX ou équivalent).

L'installation commencera au centre de la pièce en présentant la 1ère dalle/lame au niveau d'un des angles droits formé par l'axe de démarrage puis progresser suivant la surface encollée et l'axe tracé.

Maroufler soigneusement avec la cale à maroufler pour avoir une parfaite adhérence en prenant soin de ne pas décaler les dalles/lames entre elles.

Procéder de la même façon pour les dalles/lames suivantes.

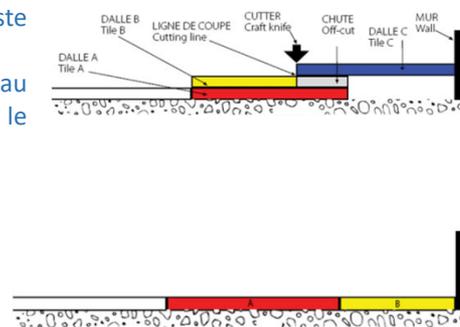
Avant d'encoller une nouvelle surface d'1m<sup>2</sup>, effectuer des allers retours avec le maroufleur à rouleaux (50 kg) sur la totalité du revêtement déjà en place.



### 2. Découpe d'une dalle/lame

La découpe d'une dalle/lame se fera par report à l'aide du cutter au droit des rives de la façon suivante :

- placer la dalle/lame B à découper (couche d'usure vers le haut) juste au-dessus de la dernière dalle/lame A posée ;
- placer une autre dalle/lame C sur l'espace à combler à la mettant au contact du mur (en essayant de ne pas la mettre au contact de le produit de maintien frais) ;
- tracer une ligne repère sur la dalle/lame B ;
- faire un ou plusieurs passages avec le cutter sur la couche d'usure de la lame B ;
- plier la dalle/lame B pour la casser et éliminer les bavures ;
- disposer la dalle/lame B dans l'espace à combler ;
- maroufler soigneusement.



Pour les découpes irrégulières, faire la découpe avec un cutter après avoir tracé la forme à couper.

### 3. Traitement des points singuliers

Lorsqu'une rangée est bloquée par des pénétrations (ex : passage de tuyauteries) ou des points singuliers (type poteau porteur), il est impératif de veiller à une dilatation périphérique de 5 mm autour de l'élément. L'espace sera protégé avec des caches adaptés afin de parfaire la finition.

#### a) Traitement des rives

Afin de parfaire la finition du revêtement ayant été préalablement découpé au droit des rives, une plinthe rapportée (en bois ou en PVC) pourra recouvrir le revêtement :

- sans traitement particulier (pour les locaux E1).
- avec calfatage en périphérie avec le mastic Ottoseal S51 (pour les locaux E2).

En rénovation si les plinthes existantes n'ont pas été déposées, une baguette en quart de rond pourra être mise en appui sur celles-ci et le revêtement.

**Important** : Ne jamais fixer les plinthes ou les baguettes sur le revêtement pour ne pas empêcher sa dilatation.

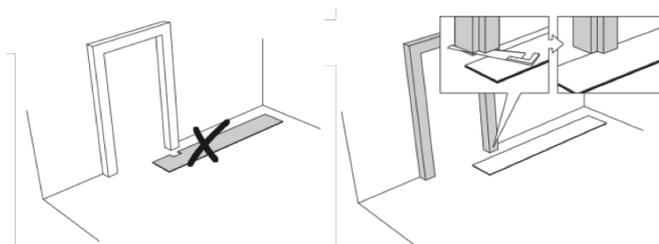
#### b) Raccordement aux seuils et revêtements adjacents

Le raccordement aux seuils et revêtement adjacents sera assuré par la mise en place d'une barre de seuil adaptée par recouvrement notamment en fonction de l'épaisseur du revêtement adjacent.

La barre de seuil devra être fixée sur le support et pas sur le revêtement.

### c) Pénétrations et pied d'huissieries

Dans la mesure du possible, les pieds d'huissieries seront découpés afin que le revêtement puisse passer en dessous.



Dans le cas contraire, le revêtement sera découpé et le jeu sera protégé avec des caches adaptés ou calfaté avec le mastic OTTOSEAL S51 afin de parfaire la finition.

## F. Mise en service / Circulation

L'ouvrage sera livré en prenant en compte qu'il pourra être ouvert :

- 24 heures après la pose pour un trafic pédestre normal
- 48 heures après la pose pour l'aménagement du mobilier

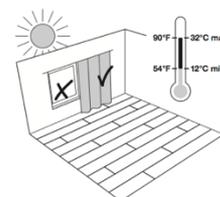
Une attention particulière sera faite lors de l'agencement du mobilier afin de ne pas endommager le revêtement (avec une protection adéquate).

Les limites de charges statiques et sollicitations du niveau P3 sont celles définies dans le e-cahier du CSTB n°3782 « Notice sur le classement UPEC et le Classement UPEC des locaux » en vigueur. L'utilisation de protection adaptée en matière plastique ou en feutre est recommandée.

La mise en place de tapis de sol sous les fauteuils à roulette est recommandée.

**Important :** Dans le cas d'un plancher chauffant ou réversible, la remise en chauffe s'effectuera au plus tôt 24h après l'installation et progressivement par tranche de 5°C sur 48h.

La température atmosphérique du local doit être maintenue entre 12°C et 32°C pendant toute la durée de vie du revêtement.



Les produits suivants sont à proscrire :

- l'utilisation d'éléments en caoutchouc noir (roulettes, piétements, tapis, ...) ; les antioxydants migrent d'une façon indélébile dans tous les revêtements de sol en PVC.
- les chaises dépourvues de roulettes Type W comme décrit dans la norme EN 1259.
- les produits chimiques à base de solvant ou de chlore (par exemple : cétone, acétone).
- les cires, vernis ou détergents à base d'huile.
- les tampons à récurer ou disques de monobrosse abrasifs (disque vert, brun ou noir).

## G. Réparation

Dans le cadre d'une surveillance régulière, la détection d'une éventuelle anomalie sur une dalle/lame pourra faire l'objet d'une réparation localisée.

Une dalle/lame pourra être remplacée en la découpant en plusieurs parties en partant de son centre à l'aide d'un cutter à lame droite.

Après avoir enlevé l'ensemble de la dalle/lame abîmée et les traces de colles résiduelles, mettre en place une nouvelle dalle/lame en ayant au préalable encollé le support avec un produit de maintien identique à celui utilisé pour maintenir initialement le revêtement.

## II. ENTRETIEN

Un entretien régulier adapté aux conditions d'usage est la meilleure façon de préserver la durabilité et la bonne conservation d'aspect du revêtement de sol LIBERTY ORIGINAL et d'obtenir un niveau d'hygiène attendu.

### Précautions d'usage :

- Ne jamais effectuer de décapage avec des disques abrasifs ou des procédés risquant de détériorer le traitement de surface (tels que disques noir, brun ou vert).
- Ne jamais utiliser certains produits, du fait de la protection de surface, qui peuvent provoquer une altération de la coloration indélébile au revêtement LIBERTY ORIGINAL :
  - Produits javellisés purs (application possible si dilués à 10%),
  - Tous produits à base de pin des Landes,
  - Tous produits à base de solvants puissants (tel que l'acétone, ...),
  - Produits vitrificateurs et vernis (à ne pas confondre avec l'émulsion de restauration).

### A. Aménagement des accès extérieurs

Afin de faciliter l'entretien, l'utilisation aux accès extérieurs des dispositifs combinés de grilles gratte-pieds et tapis essuie-pieds de dimensions appropriées limite le transfert des particules solides et abrasives (boue, gravillons) et de l'humidité dans les zones les plus exposées et sollicitées.

### B. Entretien périodique et mode d'entretien

Se référer à la fiche de nettoyage et d'entretien disponible auprès de votre revendeur.

#### 1. Traitement des taches

Ne pas utiliser de tampon à récurer ou paille de fer pour enlever les taches récurrentes. Toujours frotter avec un chiffon doux de l'extérieur de la tache vers l'intérieur.

#### Rouille

Appliquer un antirouille ou acide oxalique.  
Rincer abondamment

#### Matières grasse alimentaires / Peintures / Stylo à bille / Stylo feutre / Graisse lourde (goudron)

Appliquer sur la tache un solvant pur (Essence C ou White spirit).  
Frotter avec un chiffon doux.  
Rincer abondamment.

#### Traces de caoutchouc / Traces de chaussures

Appliquer un détergent alcalin pour traces de chaussures (ex : Dynatech Trophy).  
Laisser agir 5 minutes.  
Frotter avec un chiffon doux.

#### Chewing-gum / Gouttes de peinture

Utiliser une bombe de froid pour durcir le chewing-gum.  
Retirer à l'aide d'une spatule en plastique.

#### Traces de colle

- Traces fraîches de colle acrylique (< 1 mois) :  
Appliquer une solution à base d'eau additionnée de décapant.  
Laisser agir 5 minutes.  
Effectuer un nettoyage mécanique.  
Rincer le sol.
- Traces de colles acryliques sèches (> 1 mois) :  
Utiliser un solvant pur (Essence C ou White spirit).  
Frotter avec un chiffon doux.  
Rincer abondamment.

- 
- Traces de colles solvants :
    - Utiliser des solvants agressifs sans trop insister sur les traces de colles résistantes.
    - Frotter avec un chiffon doux.
    - Rincer abondamment.
- 

## 2. Protection

Le revêtement reçoit en usine un traitement de surface polyuréthane destiné à :

- faciliter l'entretien
- supprimer l'application d'une émulsion lors de la mise en service ;
- retarder l'application d'une émulsion lors de l'opération dite de restauration qui peut se dérouler quelques années après la mise en service si le revêtement de sol a été correctement entretenu.

Le revêtement LIBERTY ORIGINAL doit être protégé contre les risques de poinçonnement provoqués par les meubles, objets à pied pointus ou autre objet lourd. L'utilisation de protections en cuir, en feutre, en PVC ou en Polyéthylène est recommandée (celles en caoutchouc et les platines métalliques sont à exclure).

## Rapport contradictoire de la reconnaissance des supports

Entreprise ..... La date .....

Nom, référence et adresse du chantier .....

Localisation des contrôles (voir plan (s) à joindre) .....

Clos et couvert  oui  non, Température ambiante .... °C, Cloisons  oui  non,  
Propreté des sols  oui  non.

**Contrôles à établir selon les méthodes d'essais définis dans la NF DTU 53.2 P1-1 Reconnaissance des supports.**

Nombres de contrôles à effectuer : Minimum 1 pour les premiers 100 m<sup>2</sup> et 1 par multiple de 500 m<sup>2</sup> supplémentaire.

1) **Taux d'humidité du support** : Type d'appareil :  Bombe au Carbone ou  Sonde Hygrométrique

Résultats : n° 1  C  NC n° 2  C  NC n° 3  C  NC n° 4  C  NC n° 5  C  NC

2) **Relevée des fissures** : Situation, Diagnostics, largeurs .....

Décisions .....

3) **Cohésion de surface** :

Résultats : n° 1  C  NC n° 2  C  NC n° 3  C  NC n° 4  C  NC n° 5  C  NC

4) **Porosité** :

Résultats :  Support normalement poreux  Support très poreux  Support fermé

5) **Planéité** : Nombre de contrôles (minimum cinq)

Résultats : n° 1  C  NC n° 2  C  NC n° 3  C  NC n° 4  C  NC n° 5  C  NC

6) **Cure** : Nature .....

7) **Escalier** : Volée n° ....  C  NC. Volée n° ....  C  NC. Volée n° ....  C  NC. Volée n° ....  C  NC.

Les contrôles ont été fait par l'entreprise ..... représentée par Monsieur ..... le .....

Les contrôles, constats et décisions ont été réalisés contradictoirement le ..... avec et / ou :

**Le maître d'ouvrage** ..... Monsieur ..... Signature .....

**L'architecte et/ou le maître d'œuvre** ..... Monsieur ..... Signature .....

**Éventuellement, le titulaire du lot support** ..... Monsieur ..... Signature .....

Le rapport est à remettre en mains propres contre décharge ou à expédier en lettre recommandée avec AR aux : Architecte, Maître d'œuvre et au titulaire du lot support.

NOTE Légende :  C = Conforme  NC = Non conforme.